

Conditions de ressources* à compter du 01/01/2026			
Nombre de personnes dans le foyer familial	Revenu minimum annuel**	Plafond de revenu annuel	Montant de l'aide PRAGA
1	13 957 €	21 595 €	160 €
2	20 936 €	26 914 €	213 €
3	25 123 €	32 392 €	266 €

* ressources nettes de prélèvements sociaux obligatoires.

** en deçà de ce plafond, il est proposé la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) qui ouvre droit à une couverture santé gratuite ou moyennant une cotisation forfaitaire réduite.